



PROTOCOLE DE PRATIQUE DE KYUDO À K2N

PHASE 3 DU DÉCONFINEMENT : PRATIQUE EN INTÉRIEUR



Nom du fichier : Protocole-deconfinement-interieur-K2N-phase3-v0.1.doc

1 Introduction.....	1
2 Préparation du kyudojo pour permettre la pratique en toute sécurité.....	1
3 Protocole pour le responsable de séance.....	2
4 Protocole pour les participants.....	2
5 Recommandations de fonctionnement d'une séance.....	3

1 Introduction

Ce protocole est un complément aux « **Fiche Consigne - Pratique du Kyudo en sortie du confinement à partir du 2 juin 2020** » diffusé le 12 juin 2020, pour l'adapter aux conditions particulières du Kyudojo National de Noisiel.

Il décline et renforce les préconisations pour la préservation de la santé de tous, et ne remplace en aucun cas les directives gouvernementales, départementales ou municipales qui, en cas de doute, ont « force de loi ». Il permet une phase transitoire pour la sortie de l'urgence sanitaire.

C'est une évolution par rapport au précédent protocole pour la pratique en extérieur à K2N, qui est basé sur les principes suivants :

1. **Un responsable de séance** est désigné pour chaque période de pratique autorisée ; il a le même rôle de superviser la sécurité et le bon déroulement de la séance. Il a en plus le devoir de rappeler les principes d'hygiène préconisés par le gouvernement
2. Une séance de pratique n'est ouverte, **sur réservation**, qu'à **6 pratiquants maximum**, y compris le responsable de séance;
3. Les pratiquants respectent strictement les **règles en vigueur de distanciation sociale (1m)**. Ils ne sont en contact physique qu'avec le minimum d'objets communs.
4. **La pratique individuelle en libre-service n'est pas autorisée** ; K2N n'a pas la capacité d'assurer la désinfection entre les passages.

2 Préparation du kyudojo pour permettre la pratique en toute sécurité

- **Gestes barrières** :
 - K2N fournit du gel hydro-alcoolique et des gants à usage unique
 - K2N s'assure que du savon est disponible dans le kantekijô et à l'évier du shajo.
- **Genkan (entrée)**
 - Les crocs seront rangées dans l'entrepôt : pour le yatori les pratiquants utiliseront leurs chaussures ou leurs zoris (qu'ils rapporteront chez eux après la séance).
- **Hikaé (zone de préparation)** :
 - Le hikaé, les vestiaires et le coin détente sont débarrassés de tout objet et meuble.
- **Vestiaires et kantekijo**
 - Les vestiaires et kantekijo sont assimilés à des lieux clos. Une seule personne à la fois est autorisée à l'intérieur.
- **Matoba (ciblerie)** :
 - Trois jeux de 6 cibles sont à disposition, facilement identifiés par les lettres A, B et C, de manière à pouvoir laisser « reposer » un jeu de cible d'une séance à l'autre pour décontamination.

3 Protocole pour le responsable de séance

Des **responsables de séances sont nommés par leur club**, qui doivent connaître les modalités d'usage du dojo, et qui possèdent les compétences pour assumer leur rôle.

Le responsable de séance indique sur le tableau partagé en ligne le jour et les horaires des séances qu'il propose d'organiser. Il peut soit les réserver à son propre club, soit les ouvrir à des pratiquants d'autres clubs (ligne commentaire du tableau).

Le club résident AKVM garde priorité sur ses créneaux habituels.

Les cas de conflits sur les réservations seront traités conjointement par la CTKyudo Idf et le Comité de Gestion K2N.

Le responsable de séance est chargé d'informer les inscrits en cas d'annulation pour cause de mauvaises conditions météo ou pour toute autre raison.

Chaque séance est placée sous la responsabilité du responsable de séance désigné, ce qui comprend :

1. **Ouvrir le dojo**
 - Ouvrir la porte du dojo et la bloquer ouverte, faire ouvrir l'ouverture du shajo.
2. **Préparer la ciblerie**
 - Préparer et mouiller l'azuchi et installer les cibles
 - Ouvrir et bloquer les deux portes du kantékijô de gauche (pour éviter qu'elles ne soient touchées lors des opérations de yatori)
3. **Contrôler** l'entrée des pratiquants inscrits et les noter sur le registre
 - Noter sur le registre le n° du jeu de cibles utilisé (A, B ou C qui sont utilisés successivement dans cet ordre, pour les laisser « reposer » d'une séance à l'autre pour décontamination)
4. **Vérifier** que chaque pratiquant :
 - Porte un masque facial approprié, si la distanciation en endroit clos ne peut être observée..
 - Qu'il est autonome pour ce qui concerne son matériel
5. **S'assurer du respect des gestes barrières** ainsi que des règles du protocole particulier
6. **Remettre en état la ciblerie** et les cibles après la séance
7. **IMPORTANT** :
 - En cas de deux séances se suivant, les participants suivants doivent attendre à l'extérieur. En cas de mauvais temps, ils peuvent entrer mais conserver la distanciation et le port du masque.

4 Protocole pour les participants

1. **Réservation de la séance**
 - a. **S'inscrire** sur le fichier partagé en ligne. Les dojos peuvent choisir de centraliser ces inscriptions par leur secrétaire ou les responsables de séance.
 - b. En cas de surnombre la gestion des priorités sera décidée par le responsable de séance.
2. **Tenue, en accord avec l'étiquette du kyudo relative à la tenue vestimentaire** :
 - a. De préférence, le pratiquant arrive déjà en tenue.
 - b. Il est possible de se changer sur place, sur le shajo ou dans un vestiaire, à condition de porter des sous-vêtements appropriés au respect de la décence, et de ne pas faire attendre le responsable de séance ou les autres pratiquants.
3. **Autonomie, le pratiquant doit** :
 - a. Posséder l'ensemble du **matériel nécessaire au tir**

- b. Apporter un **masque** grand public ou chirurgical
- c. Apporter un **chiffon** pour essuyer ses flèches
- d. Apporter une **serviette** pour s'essuyer les mains s'il doit les laver
 - Avoir sa propre source de gel hydroalcoolique est recommandé
- e. Éventuellement des zori pour les opérations de yatori

5 Recommandations de fonctionnement d'une séance

1. Ouverture /fermeture de la façade du shajo

- a. **La ventilation du shajo est le facteur** clé du protocole. Dès que possible ouvrez les portes et la façade avant. Ne la fermer qu'au dernier moment.

2. Circulation, utilisation des espaces

- a. Éviter au maximum d'être statique dans les vestiaires, hikae et coin détente.
- b. Les **vestiaires** ne sont pas utilisés en tant que tels, mais seulement et si besoin, pour y déposer des bagages ou vêtements encombrants. N'est autorisée dans les vestiaires qu'une seule personne à la fois.
- c. Le **coin détente** n'est utilisé qu'en cas de besoin pour se laver les mains.
- d. Éviter au maximum les croisements dans la zone **hikaé**
- e. En toute circonstance **l'entrée sur le shajo** ne se fait que par la porte d'entrée, la **sortie** que par la porte de sortie.

3. Shinsa no maaï ; kyogi no maaï

Les entrées dans le shajo (nyūjō) peuvent difficilement se faire dans le rythme (maaï) prescrit pour respecter les distances entre pratiquants, que ce soit celui d'examen ou de tournoi.

Il est donc recommandé que les pratiquants d'un tachi

- se préparent à l'arrière du shajo,
- gagnent le hikaé quand ils sont tous prêts, en sortant du shajo dans l'ordre de tir (pour ne pas se croiser),
- entrent successivement en exécutant le salut (mais à un rythme permettant de conserver une distance d'au moins 1m50 entre pratiquants),
- et attendent d'être tous prêt sur honza avant d'entrer dans le maaï choisi.

4. Yatori

- a. A la fin des tirs les pratiquants se positionnent sur le **yatorimichi dans l'ordre des cibles en passant par la porte d'entrée du dojo**
- b. Quand ils sont tous prêts, il se dirigent vers l'azuchi, et **chacun retire ses propres flèches** et les essuie avec le chiffon qu'il a apporté.
- c. Quand tous sont prêts, le tachi retourne vers le shajo, dans l'ordre et en conservant la distanciation